

Vadémécum concernant le mémoire de M1 de sociologie

➤ L'objectif du mémoire de M1, pensé, en principe (non exclusif) en poursuite en M2, est que les étudiants opèrent le choix d'un thème de recherche dans un des domaines de spécialité de la sociologie **représentés au sein de l'équipe pédagogique**, qu'ils maîtrisent les diverses phases d'une recherche en sociologie, qu'ils sachent en rédiger le compte rendu, en présenter les différentes étapes, faire l'apprentissage de la rigueur dans le choix des sources, des références sur lesquelles s'appuie la recherche. Enfin, il s'agit de maîtriser les principales techniques de recueil et d'analyse de données (quantitatives et qualitatives).

Le contenu du mémoire **pourra** contenir :

- Une question de recherche problématisée.
- Un état de l'art sur la thématique choisie, avec une bibliographie conséquente.
- Un protocole d'enquête.
- Une enquête exploratoire.
- Une première mise à l'épreuve des faits (archives, statistiques...).

➤ Concernant, **la forme du mémoire**. Un minimum de 60 000 signes, sur une page format A4, marge de 2.5 cm, police 12, Times New Roman, interligne de 1.5. Soit une trentaine de pages minimum attendues, hors bibliographie et annexes.

➤ D'un poids de 15 crédits, tel que précisé dans la plaquette du département, le mémoire est évalué de la manière suivante :

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Mémoire (standard et dérogatoire)	70 %
Soutenance orale devant un jury (standard et dérogatoire)	30 %